



MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BEA-RI
Conseil général de l'environnement
Et du développement durable
Bureau d'enquêtes et d'analyses
Risques Industriels
bea-ri@developpement-durable.gouv.fr

Nref 2021-010-Env
Ref : BEA-RI 2021/034 (Airbus Helicopters)

Marignane, le 8 octobre 2021

Affaire suivie par Mathieu TRINTIGNAC
Tel : 04.42.85.57.47 Fax : 04.42.85.84.87

Objet : Incendie d'un local de traitement de surface chez Airbus Helicopters (13)

Monsieur le Directeur du BEA Risques Industriels,

Nous avons pris connaissance des recommandations et des enseignements à la sécurité que vous nous avez adressés ce 2 septembre 2021.

Vous trouverez ci-après les suites que nous avons données aux recommandations décrites dans le rapport établi suite au sinistre.

- Concernant l'asservissement de l'installation d'aspiration des vapeurs d'acides au système de détection d'incendie du local afin de permettre l'arrêt en cas de détection incendie :
Nous avons intégré ce dispositif à la spécification fonctionnelle ainsi qu'au cahier des charges des nouvelles lignes de traitements de surface.
- Concernant la réalisation de manœuvres communes entre le SDIS, le service de sécurité incendie interne (le BMPM) et Airbus Helicopters :
Un exercice d'urgence avec ces acteurs est programmé en décembre 2021. Dans notre procédure, nous testerons les contacts et la transmission d'information aux autorités environnementales. Nous prévoyons de réaliser ces tests conjoints tous les ans.
- Concernant la vérification du fonctionnement de la vanne automatique de rétention des eaux du bassin de rétention :
Depuis l'incendie, la vanne est vérifiée deux fois par mois en moyenne.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Laurent VERGELY
Vice Président
Industrial Site Marignane